Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 43 (1898)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CHRONIQUE SUISSE

Rassemblement de troupes. — Le rassemblement de troupes de 1898, auquel sera appelé le IVe corps d'armée, empruntera le terrain entre Sursée et Baden. Pour la manœuvre du corps d'armée, l'ennemi ne sera pas marqué cette année-ci comme de coutume par trois bataillons de recrues, mais bien par 14 bataillons des 6e et 7e divisions, auxquels seront attribuées les unités nécessaires d'autres armes.

Habillement. — Le Conseil fédéral a adopté le nouveau règlement sur l'habillement de l'armée suisse. Le texte officiel français n'a pas encore été publié.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le budget militaire pour 1898. — Code de procédure pénale militaire. — Bibliographie militaire.

Le mois de décembre a été marqué par la publication du budget militaire de l'Empire 1898 (1er avril 1898-31 mars 1899). L'intérêt pour la marine prévalant depuis deux années, on ne s'attendait guère à rien d'important. On savait que la réorganisation de l'artillerie de campagne serait rayée de l'ordre du jour. Pourtant les surprises n'ont pas manqué. En premier lieu un changement radical dans l'organisation du ministère de la guerre! La partie technique a été séparée tout à fait du département de la guerre et du ministère; on va établir une inspection générale du matériel de guerre, nommée « Feldzeugmeisterei » sous la direction d'un lieutenant-général, ayant sous ses ordres trois inspections spéciales : les inspecteurs des dépôts de l'artillerie, de la fabrication du matériel d'artillerie et de la fabrication du matériel d'infanterie.

Même les journaux modérés critiquent ces changements perpétuels dans l'organisation de cette troupe importante de l'administration, changements qui se succèdent depuis 1889.

Moins favorisée encore a été la demande d'un inspecteur général et de deux nouveaux inspecteurs de cavalerie (Il en existe deux déjà depuis 1890). La presse gouvernementale voit dans ces créations le point de départ de la constitution éventuelle de divisions de cavalerie en temps de guerre ou de grandes manœuvres. Les inspecteurs seraient désignés pour le commandement des divisions de cavalerie, l'inspecteur général pour le

commandement du corps de cavalerie. On éviterait ainsi d'enlever d'autres chefs à leurs fonctions ordinaires. On verra si les députés y consentent.

Comme formations nouvelles, il est prévu seulement un détachement de chasseurs à cheval (« Meldereiter ») pour le XIIe corps d'armée. Il existe déjà de semblables détachements dans la garde et dans les Ier, XIVe, XVe et XVIIe corps d'armée.

Les grandes garnisons, comme celles de Metz et Strasbourg seront dotées de formations spéciales qui n'existaient jusqu'ici qu'auprès des corps d'armée. Les divers corps de troupes recevront des *bicyclistes* en plus grand nombre : 6 (au lieu de 2) aux bataillons d'infanterie et de chasseurs ; 2 aux régiments de cavalerie ; 1 aux groupes d'artillerie de campagne et aux compagnies d'artillerie à pied. En tout, on va acquérir 2474 bicyclettes, au prix de 228 marcs la machine.

L'emploi des cyclistes a donné lieu à de nombreuses expériences; ils se sont montrés excellents soit pour le service d'estafettes et d'ordonnances, soit pour les reconnaissances et l'occupation de positions avancées. L'année dernière, les compagnies de pionniers et l'école de télégraphie ont été pourvues également de cyclistes, à raison de 2 par compagnie. Les pionniers en ont besoin pour leurs reconnaissances, et les sections du télégraphe pour porter les dépêches, faire la revision des lignes, etc.

Pour les régiments de cavalerie et les détachements de pionniers attachés aux divisions de cavalerie, on a maintenant des appareils télégraphiques de patrouilles (Kavallerie Patrouillen Apparat), sorte de télégraphe optique. Ce matériel sera prêt en 1898.

Pour le 6e corps d'armée, on acquerra un grand champ de manœuvres (Truppenübungsplatz). En manquent encore : le 2e corps (Poméranie) et le 14e (Bade).

Il y a cinq ans, l'école d'application pour officiers d'artillerie de campagne avait été supprimée. En 1896, elle a été partiellement rétablie; actuellement on y appelle, en deux cours, 30 officiers par an.

Vous avez entendu parler de la réforme soumise au Reichstag du Code de procédure pénale militaire (Neue Militärstrafgerichtsordnung). Elle est à l'ordre du jour depuis des dizaines d'années. La commission spéciale a terminé ses travaux déjà en 1890-91, mais la discussion du projet a toujours été ajournée, jusqu'à ce qu'enfin le chancelier actuel se soit engagé, vis-à-vis du Parlement, à le faire aboutir dans la session de 1897-98. L'opinion publique réclame la procédure orale et à huis ouvert, la permanence du personnel judiciaire, la faculté d'une défense illimitée, etc. Les militaires, eux, craignent que la discipline ne souffre de la publicité des débats; ils n'aiment pas trop les avocats bourgeois commis à la défense de soldats dans des causes de service. Bien que certaines concessions aient été faites, les libéraux ne sont pas encore satisfaits. Il se pourrait

que la loi fût rejetée par la majorité du Reichstag. Dans tous les cas, il y aura pour la Bavière une cour de cassation distincte de celle de l'empire. La Bavière se déclare satisfaite de son organisation de la justice militaire, qu'elle possède depuis trente ans et qui répond aux exigences modernes. Les militaires bavarois en sont également contents et ne veulent pas qu'on y touche. Quant aux détails, j'en parlerai quand la question aura été résolue.

On a eu grand plaisir, dans notre état-major, à prendre connaissance de l'étude publiée par votre colonel, M. Wille, dans la Schweiz. Zeitschrift für Artillerie und Genie, sur les manœuvres impériales de Francfort. Nos journaux en ont donné des extraits, entre autres la Post, organe de la diplomatie, et la Gazette de la Croix, organe des féodaux, ainsi que les Neue milit. Blätter. Dans l'année courante, on se bornera à appeler aux manœuvres deux corps d'armée: le 7e (Westphalie) et le 10e (Hanovre). Les manœuvres auront lieu probablement dans la province de Hanovre. Les généraux commandants seront von Götze et von Seebeck; leurs brevets d'officiers datent de 1850 et 1853, leur nomination comme généraux d'infanterie de janvier 1894.

Notre littérature militaire s'est enrichie de quelques œuvres importantes. La plus intéressante pour vous sera, je crois, Les combats autour de Dijon en 1871 et l'armée des Vosges, par le lieutenant-colonel en retraite Fabricius. Une simple brigade prussienne, commandée par le général de Kettler, soutient une bataille sanglante contre Garibaldi, avec ses 40 000 hommes, et l'empêche de gêner la marche de cette armée du Sud (Manteuffel), qui plus tard devait anéantir l'armée de Bourbaki et la refouler en Suisse. Fritz Hönig a achevé son Volkskrieg an der Loire, 6 volumes; travail très distingué. Un troupier, pour ainsi dire, que le major H. von Hopffgarten-Heidler, chef de bataillon dans l'infanterie, qui a publié un excellent traité sur la Bataille de Beaumont (30 août 1870). Elle n'avait pas encore trouvé son historien. Je parlerai la prochaine fois des mémoires du général prince Hohenlohe qui ont si fort irrité l'Armeeblatt. Enfin la nouvelle Revue technique (Kriegstechnische Zeitschrift 1) du colonel Hartmann a paru pour la première fois le 1er janvier. Elle a tenu les promesses de son prospectus. Ce sera une entreprise remarquable.

¹ C'est la transformation et la suite des Archiv fur die Artillerie- und Ingenieur-Offiziere. (Réd.)

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le ministre de la guerre. — Les quatrièmes bataillons et le dédoublement du 6° corps. — Quelques améliorations dans le personnel et le matériel de l'armée. — Les manœuvres de 1897.

L'année 1897 se termine sans avoir amené chez nous d'événements militaires marquants. Aucun fait de guerre, aucune grande modification dans l'outillage ou dans la tactique n'a eu lieu en ces douze mois. Un scandale, gros d'orage, a passé sur nos têtes sans éclater. La mort d'un Bourbaki ou d'un duc d'Aumale n'atteint pas directement l'armée, dont ni l'un ni l'autre de ces généraux ne faisait plus partie depuis longtemps. Le plus curieux de ce qui s'est passé, c'est précisément qu'il ne se soit rien passé; s'il est un événement à signaler, c'est qu'aucun événement n'ait eu lieu. Nous avons le même ministre de la guerre depuis vingt mois! A moins d'imprévu, le général Billot conservera son poste, même si le cabinet est obligé de se retirer dans la tourmente politique: il est en train de devenir inamovible, comme l'a été naguère M. de Freycinet.

La longévité ministérielle de ce civil et celle de ce militaire s'expliquent par les mêmes causes. Ils parlent bien tous les deux, et les Athéniens du Parlement français aiment l'éloquence, même quand elle n'est que de la faconde. M. de Freycinet avait plus de finesse, de clarté, de continuité oratoire; le ministre actuel déploie plus de chaleur et montre plus de bonhomie; mais tous les deux ont la même élégance et la même facilité de parole, un égal aplomb, une assurance aussi parfaite due à la conscience de l'ascendant qu'ils ont acquis sur leurs auditeurs, un aussi égal désir de conserver le pouvoir, beaucoup d'habileté à se recruter des clients, et plus d'entregent que de principes.

Le chef actuel de l'armée française joint à ses qualités diverses une grande verdeur physique. Sa physionomie martiale, la correction de sa tenue, son activité, sa résistance à la fatigue disposent en sa faveur. Je l'ai vu passer de longues journées à cheval, aux grandes manœuvres de cette année, et, en mettant pied à terre, il avait plus de bonne humeur et d'entrain souriant que bien des capitaines et même des lieutenants. Il est vrai qu'il n'a, lui, aucune raison de se tourmenter.

De sa dextérité à manier les hommes et de son genre de rouerie, un exemple topique nous est fourni par la façon dont il s'y est pris pour rajeunir les cadres ou, plus exactement, pour accélérer l'avancement. La mise à la retraite des vieux officiers, en effet, a pour conséquence l'accession aux hauts grades de jeunes généraux qui y restent longtemps et qui y vieillissent pendant que, au-dessous d'eux, on vieillit et on s'impatiente. Cet expédient donne l'illusion du mouvement, plutôt que le mouvement;

il excite les espérances, qui, à la vérité, lorsqu'elles sont déçues, se tournent en mécontentements et en découragements. Toujours est-il que, sur le moment, il en résulte une petite poussée d'avancement qui fait plaisir à tout le monde, sauf aux sacrifiés, bien entendu. Mais il y en a si peu, et il y a tant de gens, au contraire, qui ambitionnent un galon de plus!

Done, M. Cavaignac, alors qu'il était à la tête du département de la guerre, annonça qu'un certain nombre d'officiers supérieurs seraient mis d'office à la retraite avant l'âge normal, il fixa à tant par corps d'armée les éliminations à opérer. La brutalité de cette mesure souleva des protestations. On acceptait bien que le nettoyage se fit, puisqu'on pouvait en profiter, mais on y voulait une certaine discrétion. Aussi, en arrivant au pouvoir, le général Billot fit-il annoncer qu'il revenait sur la décision prise par son prédécesseur. Mais, en même temps, il chargeait les inspecteurs généraux de lui dresser des listes de proscription. Il ne fut pas malaisé de trouver un certain nombre de vieux officiers usés, fatigués, tarés, qu'on put mettre à l'écart sans scandale. Leur incapacité était manifeste; ils n'avaient le droit ni de réclamer ni de se plaindre. L'armée gagnait à être débarrassée d'eux; quelques officiers y trouvaient aussi un intérêt personnel immédiat : la collectivité et les individus en tiraient profit. Ce succès a enhardi le ministre. S'appuyant sur le précédent qu'il avait créé et qui avait réussi, il vient de pratiquer de nouvelles coupes sombres; mais, cette fois, la hache a atteint de braves gens méritants et estimables, de sorte que chacun commence à éprouver un sentiment d'insécurité et à ressentir de l'inquiétude. Aussi est-il probable que le général Billot, avisé comme il l'est, s'en tiendra là.

Il a su, avec le même à-propos, effectuer la reconstitution des quatrièmes bataillons et le dédoublement du 6e corps.

Depuis le jour où leur nombre avait été considérablement augmenté, les régiments d'infanterie français n'étaient plus qu'à trois bataillons : car il avait bien fallu alors se procurer des hommes pour remplir les nouveaux corps qu'on avait créés, et, comme on ne pouvait demander au contingent annuel les ressources nécessaires pour y arriver, on se décida à supprimer les quatrièmes bataillons dont on versa le personnel dans les régiments; en n'en conserva que quelques officiers, sous le nom de « cadre complémentaire », afin de n'être pas trop démuni au moment de la mobilisation, alors que l'arrivée des réservistes devait permettre de reconstituer temporairement un quatrième bataillon, pour la durée de la guerre. Ces officiers, en temps de paix, n'avaient pas de situation définie et de raison d'être. En temps de guerre, les unités qu'ils devaient commander se trouvaient condamnées à être de composition médiocre et de qualité douteuse. Il en résulta que l'infanterie se plaignit de s'être saignée à blanc pour transfuser des éléments vitaux dans les corps récemment créés. Anémiée par cette perte, elle traînait une existence difficile avec ses compagnies émaciées et réduites à l'état de squelette, n'ayant que la peau sur les os. Le général Mercier essaya bien d'incorporer les malingres, les chétifs, pour faire nombre ; mais on constata bien vite que cette intrusion d'éléments inférieurs dans l'armée ne l'améliorait que sur le papier. Il devenait indispensable de prendre des mesures pour « étoffer » les régiments, et leur donner un peu de chair et de muscles.

Une heureuse fortune a permis de réaliser cette amélioration si vivement souhaitée. Le contingent de cette année a présenté sur les prévisions un excédent de 12 000 environ, non que la natalité ait été vers 1877 supérieure à ce qu'elle était les années précédentes, mais probablement parce que, grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène, la mortalité des enfants et des adolescents tend à diminuer considérablement. Toujours est-il qu'il s'est présenté tant de monde pour entrer dans l'armée qu'on a été sur le point d'en refuser. La commission du budget protestait contre l'élévation des effectifs : elle ne trouvait pas assez d'argent pour solder tant de soldats. On a fini par s'arranger: le ministre a promis de donner beaucoup de permissions, ce qui procure des économies, et on l'a autorisé à incorporer tout ce qu'il y a de valide dans le contingent de cette année. Il en a profité pour reconstituer progressivement les quatrièmes bataillons, ce qui satisfait presque tout le monde. Il y a pourtant des difficiles qui auraient préféré un relèvement du nombre des hommes de chaque compagnie.

Il y a aussi des gens exigeants qui auraient voulu qu'on « détriplât » le 6º corps et qui n'ont pas accueilli son dédoublement avec enthousiasme. Mais il faut savoir se contenter d'un progrès, même s'il n'est que partiel. Celui qu'on a réalisé en principe (car l'application de la loi votée a été ajournée) n'est pas, en vérité, bien considérable. On n'a guère fait que sanctionner et reconnaître officiellement un état de choses existant. Le 6º corps est celui qui garde la frontière Nord-Est et qui s'appuie sur l'Alsace-Lorraine. On l'a successivement renforcé, si bien que, actuellement, il vaut deux corps d'armée de l'intérieur. Le moment était venu de le couper en deux, et la chose est décidée. Quand la loi aura reçu sa complète exécution, il n'y aura à la frontière ni un homme ni un cheval de plus ; mais au lieu de 19 corps d'armée qui en valent 20, on en aura 20 qui seront sensiblement égaux.

Le recrutement des cadres inférieurs et des officiers auxiliaires ne mérite pas moins d'attention que ces grandes questions d'organisation. L'année 1897 a vu introduire des améliorations notables dans le sort des sous-officiers; les conditions du rengagement ont été changées. D'autre part, l'avancement des officiers de la réserve et de l'armée territoriale a été réglée par une loi dont on attend des résultats mirifiques. Il serait à souhaiter qu'elle provoquât un retour de confiance de la part de ce personnel que des événements récents ont découragé. Au lieu d'être assailli

de demandes, on en est à chercher des candidats à l'épaulette. Quand un officier de réserve donne sa démission, on le supplie de n'en rien faire, et, s'il persiste dans sa détermination, on lui remet un brevet d'officier éventuel, afin que, si la guerre éclatait, il reprît le grade dont il n'a plus voulu, trouvant trop lourdes les charges qui y sont attachées et trop pénibles certaines avanies qu'il y trouve.

Après le personnel, venons-en au matériel.

L'outillage de l'artillerie est-il en voie de transformation, comme d'aucuns l'affirment? Je l'ignore. Les journaux racontent qu'un petit nombre d'officiers et de sous-officiers ont été détachés au camp de Châlons pour suivre des expériences en grand faites avec le nouveau canon et qu'une soixantaine de millions provenant du démantèlement partiel de Paris seraient destinés à sa fabrication. Mais il y a lieu de remarquer que le démantèlement dont il s'agit n'est pas effectué, ni même seulement voté, que l'argent qu'il doit rapporter n'est pas empoché et que, au surplus, la somme nécessaire est de 300 millions, et non de 60, à moins pourtant qu'on veuille doter une fraction seulement de l'armée, deux ou trois corps, par exemple, de l'armement nouveau. Mais le Comité d'artillerie n'a jamais voulu entendre parler de cette solution. Il est pour le tout ou rien, et n'admet pas que certaines troupes soient privilégiées et possèdent des engins plus perfectionnés que les autres, parce que ces autres pourraient se croire lésées et sacrifiées, et aussi parce qu'il y aurait complication dans la constitution des réserves de munitions.

Ni le fusil, ni le sabre, ni le revolver, ni la cuirasse, ni la lance n'ont subi cette année de modifications. Notons seulement que la foi qu'on avait dans le calibre de 8 millimètres commence à être ébranlée, depuis qu'on prétend que ce calibre ne tue pas. Les Français au Dahomey, les Italiens en Abyssinie, les Anglais au Chitral, ont observé ce que résume ainsi le commandant Toutée dans son remarquable récit /Dahomé-Niger-Touareg/: « Les gros fusils à répétition donnent un tir fort lent; mais, en » revanche, ils abattent leur homme. Les 200 coups qui ont été tirés par » les Dahoméens ont jeté bas plus de monde que les 3500 cartouches » tirées par les laptots (tirailleurs sénégalais) avec leurs balles perfec- » tionnées. La balle du dernier modèle (1886), qui transperce tout ce » qu'elle frappe, ne produit pas sur le combattant le même effet de » commotion foudroyante que le gros projectile de la campagne de Crimée » et d'Italie. L'homme est blessé, blessé mortellement parfois; il n'en con- » tinue pas moins, pour peu qu'il ait du nerf, à combattre ou à marcher. »

Quelques améliorations de détail pour la tenue ont été mises à l'étude (shako-casque, jambières, espadrilles); mais, de tous les essais de cette année, le plus important a été l'expérience faite en grand des bicyclettes pliantes. La *Revue* a consacré une étude spéciale à ces très intéressants

appareils de locomotion, que nous avons vus à l'œuvre dans les grandes manœuvres du Nord où ils se sont distingués.

Les grandes manœuvres en question ont, d'ailleurs, présenté un caractère sérieux que n'ont pas toujours les exercices de ce genre. Très bien dirigés, ils ont donné lieu à des observations précises et dont le commandement pourra tirer parti, s'il sait mettre à profit les fautes commises. Ainsi on a pu constater que l'infanterie n'était pas suffisamment entraînée à la marche et que la cavalerie explorait mal

C'est cette dernière arme pourtant qui a obtenu les honneurs de la fête. On a même prétendu qu'on ne s'était guère occupé que d'elle au cours des manœuvres. La réalité, la voici :

L'armée française ne possède qu'un journal quotidien. C'est donc cette feuille qui, tout naturellement, donne le la. Or, cette année, ses comptes rendus journaliers des opérations lui ont été fournis par un officier de cavalerie: aussi ses correspondances parlaient-elles presque exclusivement des grandes randonnées d'escadrons, des charges et autres opérations équestres effectuées par le parti Nord. Comme les autres journaux techniques et une partie de la presse politique emboîtaient docilement le pas derrière la dite feuille quotidienne, qui passe pour se bien renseigner, on en a conclu que l'action de la cavalerie avait été sinon prépondérante, du moins particulièrement étudiée, dans les grandes manœuvres de cette année. Et, jugeant d'après le récit d'un intéressé, on a proclamé que cette arme avait admirablement joué son rôle. Comme il m'a été donné, précisément, de suivre de très près ses mouvements et que j'ai pu reconnaître certaines de ses insuffisances, je compte consacrer à ce sujet un article de fond, dans lequel j'établirai que des fautes très graves ont été commises dans le service d'exploration notamment, et que le commandement a maintes fois manqué et d'initiative et de jugement. Je parle ici des généraux en sous-ordre. La direction supérieure, au contraire, a fait preuve, je le répète, de prévoyance, de fermeté et de conscience.

Les « manœuvres de masses » exécutées au camp de Châlons sous la haute direction du général Nismes, président du comité de l'artillerie, n'ont pas droit à de tels éloges. Leur intérêt a été faible au point de vue technique, et l'adjonction de cavalerie et d'infanterie à l'artillerie a géné cette arme plus qu'elle n'a favorisé ses études.

D'autres manœuvres spéciales ont eu lieu : la cavalerie, la télégraphie, le service de santé, se sont livrés à des exercices isolés. On a également fait, sinon le siège, du moins l'investissement de Lille; mais sans troupes ni matériel, et simplement avec des cadres. Les corps alpins ont exécuté des opérations que le Président de la République a honorées de sa présence.

Enfin des expériences, dont on ne connaît pas bien le fin mot, mais qui semblent destinées à préparer la réadoption de la mitrailleuse ou « canon d'infanterie », ont été dirigées par le général de Négrier.

En résumé, l'année n'a rien produit de bien saillant; mais elle a été tout de même remplie et occupée. Peut-être s'est-on un peu agité dans le vide; mais, en tous cas, on n'est pas resté inactif. Et, pour les armées comme pour les individus, rien n'est pire que l'inaction: l'oisiveté est la mère de tous les vices.

BIBLIOGRAPHIE

Commandant Picard. La nouvelle tactique allemande d'après les dernières grandes manœuvres et une critique allemande des grandes manœuvres françaises. Vol. gr. in-80, avec cartes hors texte. — Paris, Henri Charles-Lavauzelle, éditeur.

Il s'agit des grandes manœuvres allemandes d'armée de 1896, dirigées par l'empereur Guillaume II et dont le théâtre était la Silésie, entre Breslau et Bautzen. D'après l'auteur, ces manœuvres devaient servir à expérimenter les nouvelles méthodes de guerre allemandes, au moins sur quelques points particuliers, tels que: le fonctionnement des états-majors d'armée; le développement complet des déploiements, des phases successives de l'action et des attaques; l'utilisation des bois; l'emploi des vélocipédistes; la fortification du champ de bataille et d'autres encore.

Les forces en présence étaient deux armées à deux corps et une division de cavalerie, savoir : une Armée de l'Est, placée sous le commandement du général de Waldersee, et une Armée de l'Ouest, commandée par le prince Georges de Saxe.

La situation de guerre était la suivante : Breslau est investi par le parti Est; deux armées de l'Ouest s'avancent sur cette ville pour la débloquer, une réunie en Saxe (celle du prince Georges), une autre réunie en Brandebourg (supposée). Une armée Est (général de Waldersee), a pour mission de repousser d'abord l'armée de Saxe, ensuite celle du Brandebourg.

Enfin l'hypothèse particulière donnée à chaque parti impliquait pour eux une tactique nettement offensive.

Les manœuvres ont compris cinq journées consécutives, du 8 au 12 septembre, marquées chacune par une bataille. Dans la quatrième journée, l'empereur Guillaume II commandait en personne l'armée Est.

Il n'entre pas dans le plan de ce compte rendu bibliographique d'analyser en détail la critique du commandant Picard, mais il nous a paru